

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 25 avril 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies
--

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 avril 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 73

Etaient présents : 49 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Christian THIRIOT – Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Eric LYOBARD - Michel VINCENT (suppléant) - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER – Gérard NELH (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 28

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONToux - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Gérard TRUPHEMUS

Excusés ayant donné pouvoir : 24

Éric RICHARD a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Rémy CLEMENT - André DONZE a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurence CHAUDET a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Alain LABROT - Lionel ESTEVE a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Christian TEULADE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Jean-Michel LAGET - Jean-Jacques MONPEYSSEN a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pierre COMBES - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Patrick TITZ a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Claude SOMAGLINO a donné pouvoir à Claude BAS

Rapporteur : Christelle RUYSSCHAERT

Aménagement

081-2023 Dispositif « Centres-villes et villages » Vinsobres Convention cadre pluriannuelle

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 6 mai 2019 approuvant les termes des appels à projets « centres-villes et villages » ;

Vu l'avis favorable émis par la commission organique développement à thématique économique du Conseil départemental réunie le 18 janvier 2021 sur le dossier de candidature présenté par la Commune de Vinsobres ;

Vu le règlement (UE) 2021/2115 du Parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune ;

Considérant que la stratégie de reconquête urbaine développée par la Commune de Vinsobres, à destination de ses habitants et de son bassin de vie, est de :

- créer une centralité de village ;
- recréer un lieu d'animation sous forme d'une « place de village » entre la mairie et la salle des fêtes ;
- mettre en valeur le patrimoine : aménager les places historiques pour les rendre plus attractives et animées ;
- rendre accessibles les équipements publics du village ainsi que le Comité des Vignerons ;
- renforcer l'activité commerciale avec la mise en valeur des commerces existants sur la place et renforcer l'attractivité du lieu pour installer un autre commerce dans la maison Praal ;
- s'inscrire dans une démarche globale de développement durable : créer des cheminements doux entre les différents quartiers, en particulier entre le nouveau quartier de la Bane et le centre du village.

Considérant que, dans ce cadre, la CCBDP s'engage à accompagner la commune dans la mise en œuvre du plan d'actions sur le territoire communal en mobilisant autant que possible, les moyens humains et financiers adéquats, relevant de ses compétences.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide**

POUR : 73

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER les termes de la convention tripartite entre le Conseil Départemental, la Commune de Vinsobres et la CCBDP.

D'AUTORISER le Président à signer la convention.

Transmission en préfecture le : 11/05/2023

Mise en ligne le : 11/05/2023

Ampliation à : Département de la Drôme
Commune de Vinsobres

Le Président

Thierry DAYRE

